

DEVENIR

CHIRURGIEN-DENTISTE

Sommaire

- 3 **ACCÈS AUX ÉTUDES EN ODONTOLOGIE**
- 4 **DÉROULEMENT DES ÉTUDES EN ODONTOLOGIE**
- 5 **EXERCICE DES ÉTUDIANTS ET INTERNES**
- 6 **CARACTÉRISTIQUES ET COMPÉTENCES DU CHIRURGIEN-DENTISTE**
- 7 **CONCLUSION**



Accès aux études en odontologie

Depuis la rentrée universitaire 2020, deux parcours principaux sont proposés :

- soit un parcours spécifique "accès santé" (PASS)
- soit une licence avec un "accès santé" (LAS).



Parcours Spécifique Accès Santé (PASS)

Si l'étudiant valide sa 1^{ère} année en PASS :

- il candidate aux études de santé qui l'intéressent (maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie ou kinésithérapie).
- S'il n'est pas admis, il peut accéder directement en 2^{ème} année de la LAS qui correspond à l'option de son PASS, et candidater de nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire (en LAS 2 ou LAS 3 par exemple).

Licence avec une Option Accès Santé (LAS)

Si l'étudiant valide sa 1^{ère} année de LAS :

- il peut candidater dans la ou les études de santé qui l'intéressent (maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie ou kinésithérapie)
- Si l'étudiant n'est pas admis pour ces études de santé, il peut poursuivre en 2^{ème} année de sa LAS, et s'il le souhaite, candidater de nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire (en LAS 2 ou LAS 3 par exemple).

Déroulement des études en odontologie

Le cursus des études en odontologie dure entre 6 et 9 ans, réparti en trois cycles.

Premier cycle (3 ans)

La première année est le PASS ou la LAS. À l'issue de la troisième année, le Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques (DFGSO) est délivré, reconnu au niveau licence.

Deuxième cycle (2 ans)

À la fin de ces deux années, le Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques (DFASO) est délivré, reconnu au niveau master.



Troisième cycle (1 à 4 ans)

Cycle Court (1 an)

Délivrance du diplôme d'État de docteur en chirurgie-dentaire après validations des examens et soutenance de la thèse.

Cycle Long (3 à 4 ans)

Pour les spécialités (orthopédie-dento-faciale, médecine bucco-dentaire, chirurgie orale), un Diplôme d'Études Spécialisé (DES) est délivré après concours et formation (internat).

Exercice des étudiants et internes

Les étudiants ayant validé leur 5^{ème} année peuvent exercer en tant que remplaçant ou adjoint d'un chirurgien-dentiste. Les internes peuvent également exercer dans leur spécialité.

FORMES D'EXERCICE

Étudiant-Adjoint : Salarié
Remplaçant : Libéral ou salarié

STAGE ACTIF

Depuis 2006, les étudiants de 6^{ème} année doivent réaliser un stage actif d'initiation à la vie professionnelle d'une durée minimale de 250 heures, sous la supervision d'un maître de stage agréé.

STATUT DE DOCTEUR JUNIOR

Les internes en chirurgie orale peuvent obtenir le statut de docteur junior après validation de la phase 2 de leur spécialité et soutenance de la thèse.



Caractéristiques et compétences du chirurgien-dentiste



La profession de chirurgien-dentiste, telle que définie par l'ADEE, requiert plusieurs compétences et connaissances. Voici un résumé des principales caractéristiques :

- posséder un savoir universitaire, médical et odontologique étendu afin d'être capable d'agir dans tous les domaines de l'odontologie clinique
- bénéficier d'une formation suffisante en sciences odontologiques
- être capable de travailler en équipe avec ses collègues et les autres professionnels de la santé dans un système de soins donné et être doté de bonnes capacités de communication
- être préparé pour l'apprentissage tout au long de la vie et la formation continue.

Ces prérequis doivent pouvoir s'exercer selon L'ADEE dans les domaines suivants :

■ **Professionalisme**

■ **Savoir communiquer : patients..., autres professionnels de santé, équipe dentaire, ...**

■ **Connaissance fondamentale, traitement de l'information et pensée critique**

■ **Recueil des informations cliniques**

■ **Etablir un diagnostic**

- **Concevoir un plan de traitement**
- **Réaliser et coordonner des réhabilitations adaptées**
- **Assurer les gestes de premières urgences**
- **Appréhender le domaine et les objectifs de santé publique**
- **Appliquer les règles juridiques, déontologiques et éthiques**
- **Organiser la structure de soins**

Conclusion

Ces compétences permettent aux chirurgiens-dentistes de fournir des soins complets et de qualité à leurs patients tout au long de leur carrière.

Devenir chirurgien-dentiste est un parcours exigeant et enrichissant, offrant des opportunités variées et une carrière au service de la santé.





ORDRE NATIONAL DES CHIRURGIENS-DENTISTES